

ÉDITORIAL - LIONEL CHOLLON



Au cours de ces trois mois qui viennent de s'écouler, l'ensemble des élus du conseil a été confronté à un travail très important. Passé le temps de l'installation, il a fallu faire le point sur tous les dossiers afin de préparer le budget 2008 voté le 14 avril dernier. Nous avons ainsi découvert que certaines questions que l'on pensait réglées restaient en suspens. Il s'agit par exemple de l'extension de la station d'épuration, de l'agrandissement du cimetière ou de l'alimentation électrique des bâtiments communaux. Nous publierons ultérieurement un état des lieux complet de la situation à notre arrivée.

Nous avons élu nos délégués et commissions. Nous avons rencontré le personnel communal, des associations, des particuliers pour préciser certains besoins et des responsables institutionnels (percepteur, DDAF, gendarmerie, DDE, préfecture, pompiers...) pour un échange d'informations. Nous allons étendre ces consultations car nous entrons maintenant dans la phase de lancement des projets conformément à nos engagements. Le rythme de travail ne risque pas de baisser dans les mois qui viennent tant il y a à faire. Mais nous nous y étions préparés et tout le conseil fait face avec enthousiasme en s'appuyant sur les compétences et l'expérience de tout le personnel communal.

La nouvelle version du journal municipal vous informera régulièrement sur l'activité de vos élus et donnera les éléments de réflexions concernant les projets en préparation.

Mais ce journal sera aussi au service des associations pour populariser leurs activités. Il donnera des renseignements utiles pour la vie quotidienne et fera vivre la mémoire du village.

N'hésitez pas à nous contacter, à nous écrire. Ce journal est aussi le vôtre. Il sera complété plus tard par un site internet en cours de réalisation. Bonne lecture.

La nouvelle organisation de votre mairie

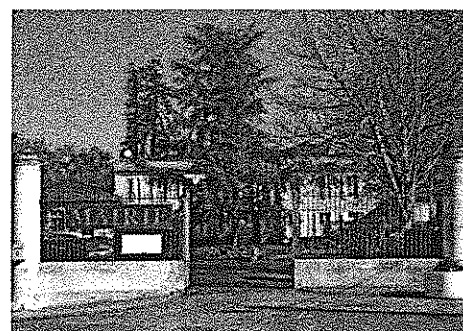
Comme vous pouvez le voir sur le schéma, les commissions ont une position centrale très importante. Ce sont elles qui préparent en amont les délibérations du conseil.

Elles se réunissent régulièrement en suivant une charte de bonne pratique établie par le conseil municipal et qui peut être consultée en mairie sur simple demande.

Le bureau du conseil se tient chaque mercredi matin. Il réunit le maire, les 4 adjoints et la secrétaire de mairie. Il fait le lien entre les commissions, les délégués et le conseil.

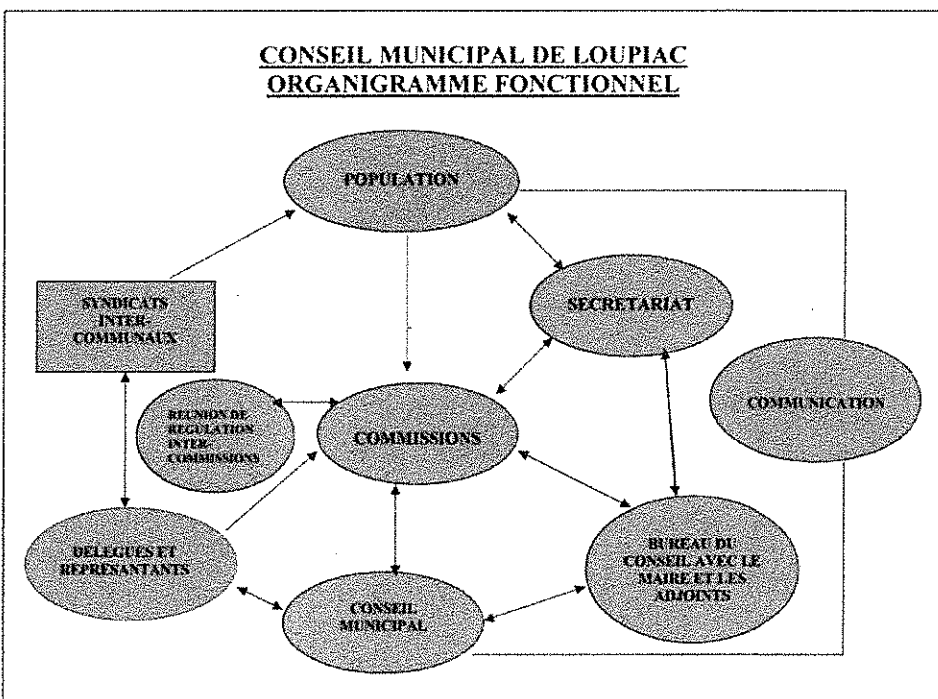
Le conseil est le décideur. C'est lui seul qui vote les délibérations après discussion. Il se réunit une fois par mois environ. Les réunions sont publiques et des questions peuvent être posées librement à la fin de chaque conseil.

Le secrétariat est en lien direct avec la population. Il fournit tous les documents administratifs nécessaires. Il est là aussi pour noter et transmettre vos demandes et remarques à l'aide, par exemple, du registre d'appel.



Les délégués siègent dans des conseils ou des syndicats intercommunaux. Ils représentent la commune dans ces instances et y défendent les intérêts de la population. Ils rendent compte de leur mandat au bureau, aux commissions ou au conseil.

La communication se fait à l'aide du journal municipal ou d'autres moyens (lettres, avis, convocations, affiches...), selon la nécessité.



Informations sur les commissions

Appel à candidature pour 7 commissions

Le conseil municipal a décidé la création de 18 commissions. Elles n'ont pas toutes la même ambition, la même fonction. Certaines sont très techniques et limitées dans leur champ d'application. Elles peuvent concerner par exemple le fonctionnement interne de la mairie. D'autres ont pour objectif de travailler à la réalisation des projets annoncés dans le cadre de la campagne électorale. Afin d'en limiter le nombre, nous avons parfois dû regrouper plusieurs domaines dans une même commission.

Nous vous en donnons la liste ainsi que les élus qui y siègent. Certaines commissions sont ouvertes à la population avec pour seule limite le respect de la parité entre nombre d'élus et de non élus comme pour le CCAS.

Si vous souhaitez faire partie d'une des 7 commissions suivantes, informez la mairie de votre candidature en écrivant, en téléphonant ou en utilisant le courriel. Vous pourrez préciser le domaine particulier sur lequel vous aimeriez intervenir quand la commission en regroupe plusieurs. Nous ne manquerons pas de faire appel à vos compétences, à vos connaissances au moment voulu et à votre bonne volonté.

Commission Action culturelle, Vie associative, Jeunesse, Sports, Patrimoine :

C. de Gabory (rapporteur), F. Morinière, M. Claverie, B. Cardon, L. Chollon.

Objectif : coordination et stimulation des actions associatives, valorisation des richesses et des compétences locales. Offres pour tous d'actions régulières, diversifiées.

Commission Cimetière :

H. Kasprzack (rapporteur), J.J. Bonneron, L. Chollon, B. Cardon.

Objectif : gestion et entretien du cimetière actuel, création du nouveau.

Commission Développement économique, tourisme :

M. Claverie (rapporteur), C. de Gabory, L. Chollon, F. Métais.

Objectif : soutien à l'activité économique de la commune en lien avec la CDC, en menant des actions ciblées en direction du monde de la viticulture, de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

Commission Assainissement, gaz et électricité :

J. Sales (rapporteur), D. Mathieu-Vérité, F. Métais, L. Niéto, P. Casimir.



Quinze conseillers au service d'un Loupiac ouvert et harmonieux. De gauche à droite : Michel Pouvreau, Frédéric Métais, Florence Morinière, Jacques Sales, Dominique Mathieu-Vérité, Lionel Chollon, Henri Kasprzack, Jean-José Bonneron, Pierre Casimir, Emmanuel Collivard, Bernadette Cardon, Michel Claverie, Laurent Niéto, Karine Latrille, Cécile De Gabory. (Photo : Alain Laboile)

Objectif : dans cette commission, l'aérien côtoie le souterrain. Sous les étoiles, nous sommes aux petits soins pour la « fée électricité », sous terre nous écoutons les battements des circuits de gaz et sommes attentifs aux circonvolutions des conduites des eaux usées. Un assainissement rigoureux de ces dernières, pour le bien-être de la campagne environnante et de ses habitants, est d'une grande importance. C'est la raison pour laquelle une extension de la station d'épuration est à l'étude.

Commission Fêtes et cérémonies, salles :

B. Cardon (rapporteur), L. Chollon, K. Latrille, J. Sales.

Objectif : le village a besoin de retrouver régulièrement des moments de convivialité, d'échanges et de souvenirs.

Centre communal action sociale (CCAS)

Le conseil municipal a décidé que le bureau du CCAS serait composé de 8 membres dont 4 élus. Les élus sont : F. Morinière (rapporteur), J.J. Bonneron, C. de Gabory, M. Claverie. Jeanine Pescarolo a accepté d'en être membre d'honneur. Nous avons proposé aux anciens représentants de la population de poursuivre leur travail. Mme Boyer et M. Gimberteau ont accepté. Il reste donc deux places à pourvoir.

Objectif : animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques ou privées (aides et accompagnement des personnes âgées, des handicapés, des enfants, des familles

en difficulté, lutte contre l'exclusion...)

Commission des projets :

Nous créons un Comité de pilotage pour la rénovation du site de l'école. Les parents d'élèves, les enseignants ont déjà été invités à s'y inscrire. 13 personnes ont déposé leur candidature à ce jour. Ce projet concernant toute la population, ce comité est ouvert à de nouvelles candidatures dans la mesure des places disponibles. La première réunion du comité de pilotage se tiendra le 10 juin à 20h30 salle de l'ancienne mairie.

Pour nous joindre : Mairie, Berthoumieu, 33410 Loupiac, 05 56 62 99 62, mairie-loupiac@wanadoo.fr

Commissions avec représentants de la population déjà désignés :

• **Révision liste électorale :** La loi oblige la présence de deux habitants non élus dans cette commission qui a en charge la révision annuelle de la liste électorale en tenant compte des décès, des déménagements, des arrivées, des jeunes majeurs. M. Castel et A. Lamouroux ont accepté de remplacer les précédents membres non élus qui étaient arrivés au terme de leur mandat.

P. Casimir (rapporteur) L. Chollon, D. Mathieu-Vérité, M. Pouvreau, B. Cardon sont les élus qui en font partie.

Commission des contributions directes :

Il fallait présenter très vite 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants, dont 4 personnes n'habitant pas la commune) pour

12 places. Nous recevrons bientôt la liste des noms retenus.

Les autres commissions :

- **Urbanisme, cadre de vie** : B. Cardon (rapporteur), L. Chollon, E. Collivard, C. de Gabory, K. Latrille, F. Morinière.
- **Voierie, circulation, signalétique** : L. Nieto (rapporteur), M. Pouvreau, F. Métais, P. Casimir, E. Collivard.

- **Matériel** : E. Collivard (rapporteur) J. Sales, P. Casimir, M. Pouvreau.
- **Communication** : D. Mathieu-Vérité (rapporteur), C. de Gabory, M. Pouvreau, L. Chollon.
- **Finances** : J.-J. Bonneron (rapporteur), K. Latrille, L. Chollon, L. Nieto.
- **Hygiène, santé publique et sécurité** : F. Métais (rapporteur), C. de Gabory, E. Collivard, D. Mathieu-Vérité.

- **Batiments** : M. Pouvreau (rapporteur), P. Casimir, H. Kasprzack, J. Sales.
- **Caisse des écoles, cantine** : K. Latrille (rapporteur), L. Niéto, M. Claverie, B. Cardon.
- **Ouverture des plis** : J.-J. Bonneron, K. Latrille et F. Morinière sont titulaires.
- **Appel d'offres** : P. Casimir, E. Collivard et L. Nieto sont titulaires.

Intercommunalité

Les délégations des élus

Les conseillers municipaux de Loupiac défendent les intérêts des Loupiacais à la Communauté de communes (CDC) et dans de nombreux syndicats intercommunaux.

Communauté de Communes

Loupiac fait partie de la CDC des coteaux de Garonne qui regroupe 9 communes : Béguey, Cadillac, Donzac, Gabarnac, Laroque, Loupiac, Monprimblanc, Omet, Sainte Croix du Mont.

Elle a trois délégués (et 3 suppléants) au sein du conseil communautaire qui se réunit une fois par mois. Pierre Préaut, de Béguey, a été élu président. Le bureau de la CDC est composé du président et des 8 vice-présidents. Lionel Chollon, maire de Loupiac, a été élu vice-président en charge du développement durable et de l'environnement. Cécile de Gabory et Dominique Mathieu-Vérité sont les autres titulaires. Bernadette Cardon, Michel Claverie et Michel Pouvreau sont les suppléants.

La CDC compte 12 commissions dans lesquelles Loupiac a au moins un représentant.

- **Finances** : J.-J. Bonneron.
- **Recours** : F. Morinière.
- **Appel d'Offres** : L. Chollon.
- **Développement économique et valorisation des actions viticoles et touristiques** : B. Cardon.
- **Aménagement numérique** : L. Nieto.
- **Organisation des Ressources humaines** : M. Pouvreau.
- **Petite enfance jeunesse** : C. de Gabory et K. Latrille.
- **Communication** : C. de Gabory.
- **Travaux et bâtiments** : L. Chollon.
- **Développement social, logement, cadre de vie** : M. Claverie.
- **Aménagement espace communautaire** : E. Collivard.

Les autres délégations

- **Lac de Laromet** : L. Chollon.
- **Mission locale** : M. Claverie.
- **Semoctom (ordures ménagères)** : D. Mathieu Vérité, H. Kasprzack.

- **SIAEP (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable)** : F. Métais, H. Kasprzack.
- **SPANC (syndicat intercommunal d'assainissement de la Région Saint-Macaire)** : P. Casimir, L. Nieto F. Métais, M. Pouvreau.
- **SDEEG (éclairage publique)** : J. Sales.
- **SYCTOM (ordures ménagères)** : L. Chollon.

- **OTEM (tourisme)** : C. de Gabory.
- **Achats** : P. Casimir, L. Nieto.
- **Tempête** : L. Chollon, M. Pouvreau.
- **Personnel** : M. Pouvreau, C. de Gabory, J.-J. Bonneron.
- **C. A. du collège de Cadillac** : L. Chollon, L. Nieto.
- **Centre de gestion** : J.-J. Bonneron.
- **Pays** : C. de Gabory, D. Mathieu-Vérité.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

■ PERMANENCES DES ÉLUS

Chaque samedi de 9h à 11h, le maire et les adjoints tiennent une permanence à tour de rôle. Ils peuvent vous recevoir sans rendez-vous. La mairie est ouverte à toutes et tous.

Chaque mercredi, réunion du bureau municipal (maire et adjoints).

Le Maire peut être rencontré chaque mardi en mairie. Prendre rendez-vous est souhaitable.

■ PERMANENCE DU CCAS

Les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois.

■ HORAIRES DU SECRÉTARIAT

La mairie est ouverte les lundi, mardi, et vendredi de 8h45 à 13h et de 13h30 à 18h30 ; mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h30

■ AGENDA DES ÉLUS MOIS DE JUIN

- **Lundi 16 juin**, réunion du conseil communautaire à 19h à Donzac.
- **Jeudi 26 juin, 20h30**, réunion du conseil municipal ouvert au public qui peut s'exprimer à la fin de chaque conseil lors des questions diverses.

■ AUTRES RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS

- **4 juin** : rencontre avec le sous-préfet,
- **5 juin** : rencontre avec le syndicat viticole,
- **6 juin** : réunion commission « assainissement, gaz, électricité » ; réunion du SEMOCTOM,
- **8 juin** : Maïade,
- **10 juin** : rencontre avec l'agence de développement territorial et comité de pilotage du projet école,
- **11 juin** : réunion commission urbanisme et conseil des maires à la CDC,
- **16 juin** : conseil communautaire,
- **19 juin** : réunion composteurs,
- **24 juin** : réunion publique sur l'école,
- **26 juin** : conseil municipal,
- **28 juin** : Fête de la Saint-Jean,
- **29 juin** : Kermesse.



MAIRIE DE LOUPIAC
CANTON DE CADILLAC
GIRONDE

LOUPIAC, journal d'information de la Ville de Loupiac. Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Lionel Chollon.
Rédaction : Commission communication
Crédit Photo : V. Fernandez
Conception, réalisation : Agence VLADI.
Imprimé sur papier recyclé.

Maïade, dimanche 8 juin à 17h

Une tradition occitane

Même si la cérémonie a lieu un 8 juin, ce sera bien « un mai » que les élus de Loupiac planteront dans le parc communal.

La plantation des « mais d'élection », à ne pas confondre avec les « mais d'amour » landais ou alsacien, est une tradition très vivace en pays d'Oc qui renvoie à des croyances très lointaines qui font de l'arbre le symbole du renouvellement périodique du pouvoir et de l'échange obligé et complémentaire entre les hommes et ceux qui les gouvernent. Il s'agit avant tout d'une fête qui, après les tensions électorales, rassemble en paix la communauté autour de l'arbre élevé et décoré en l'honneur

des nouveaux élus. Son organisation comme le choix de l'arbre ne répondent à aucune règle. Chacun l'organise comme il le souhaite. A Loupiac, il n'y aura pas de pin devant le domicile de chaque élu, mais un seul chêne qui sera érigé en musique dans le parc le dimanche 8 juin à 17h. Par la suite, les élus, qui financent toute la cérémonie, se rendront à la salle des fêtes en marchant pour offrir aux habitants le verre de l'amitié et un buffet froid toujours en musique. Renseignements : 06 08 88 60 69

Cirque Bidon

En veillée à Loupiac

Dimanche 29 juin, notre village aura l'honneur d'accueillir gracieusement les roulottes et les chevaux du cirque Bidon pour deux soirs. Le journal Sud-Ouest du dimanche 25 mai a consa-

cré une pleine page à présenter ce cirque historique pas comme les autres. Faute de temps pour monter tout le matériel, seule une veillée contée sera donnée lundi 30 juin au soir.

Réduisons nos déchets

Des composteurs à 10 euros

Journée d'informations le jeudi 19 juin à 18h30 à Monprimblanc

Il revient aux syndicats intercommunaux de proposer à la population et aux entreprises les moyens de trier les déchets du mieux possible afin d'en réduire le poids. En dehors du verre, des papiers et cartons, du plastique, des piles, du métal, les déchets verts et les restes de nourriture peuvent être eux aussi mis à part pour produire, comme autrefois, un bon compost. Certains habitants le font déjà. D'autres voudraient le faire mais manquent de terrain. Afin d'aider à la généralisation

du compostage notamment dans les petits jardins, le SEMOCTOM propose depuis des années de fournir pour 10 euros un composteur individuel en plastique recyclé. La municipalité se réjouit que cette opération qu'elle soutient, arrive enfin dans notre communauté de communes. Une réunion d'informations sur l'utilisation des composteurs se tiendra à Monprimblanc le 19 juin à 18h30. On pourra réserver son composteur et aller le chercher le 26 juin dans l'après midi.

Villa gallo-romaine

Une députée à l'exposition

Samedi 10 mai, s'est déroulée l'inauguration de l'exposition d'arts contemporains organisée par le Collectif « Art visuel » dans le cadre de la route François Mauriac, en présence de la députée Martine Faure, du conseiller général Hervé de Gabory et du maire Lionel Chollon. Ce dernier a indiqué le souhait de la municipalité que de tels événements puissent se réaliser régulièrement

en milieu rural. Sept artistes ont pu ainsi exposer des œuvres très originales et très fortes dans le magnifique cadre de la villa gallo-romaine dont les fouilles s'intensifient chaque jour.

Ont exposé : Frédéric Ganuchaud, Fanfan B, Kimo Kopczinski, Isabelle Claverie, Fabienne Nogues, Patrick Deletrez et Daniel Pissaboëuf.

Tournoi annuel de tennis

Des finales très accrochées

Samedi 17 mai, malgré le temps incertain, les finales du tournoi féminin et masculin ont pu se dérouler devant de nombreux spectateurs.

Lors de la remise des coupes, le président du tennis, P. Labat, a remercié les nombreux bénévoles (juges-arbitres, organisateurs des rencontres, accueil), les 104 joueurs et les financeurs privés qui ont œuvré à la réussite du tournoi. Il a renouvelé le souhait de voir les courts équipés prochainement d'un éclairage. Le Maire, présent à la cérémonie, félicitait le club pour son dynamisme, la qualité d'organisation de son tournoi dans la bonne humeur malgré la pluie. Il a informé que la nouvelle équipe municipale travaillait sur le projet d'éclairage qui sera inscrit au budget 2009.



M. le Maire remet la coupe à la finaliste du tournoi Virginie Duprat.

Palmarès : Tournoi féminin, le titre revient à Mylène Joubert de Cenon (classée 3/6) qui a battu Virginie Duprat du SA Mérignac (classée 5/6) : 7/5 7/5. Tournoi masculin Mathieu Guerra du Coqs Rouges de Gradignan (classé 4/6) a battu en finale le jeune Hervé Faure (classé 15/1) du tennis club de Lons (64) en trois sets : 5/7 6/2 6/3.

Cédric Colson a gagné la consolante et Frédéric Dubeam le tournoi des plus de 35 ans. Place maintenant aux matchs par équipe chaque dimanche. Renseignements : 05 56 62 99 59

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Théâtre

Mercredi 4 juin, l'atelier conte, animé toute l'année à l'école après la classe par des parents d'élèves, propose à ses jeunes participants une sortie au centre culturel des Carmes de Langon pour assister au spectacle « Rafistol »

Club « Fleurs d'Automne »

Deux mardis par mois, rencontres, petit loto, goûter, jeux de cartes pour les anciens à la salle de l'ancienne mairie de 14h à 18h. Dimanche 22 juin, sortie à Hossegor pour la journée.

Renseignements : 05 56 62 99 27

Fête de la Saint-Jean

Samedi 28 juin à partir de 20h dans le parc. Repas champêtre en musique (orchestre Volum) proposé par l'ACSOS derrière l'école. Au menu, escargots et grillades, démonstration de danses sévillanes. Embraquement du feu à la nuit tombée.

Renseignements : 05 56 62 17 52

Kermesse de l'école

Dimanche 29 juin à 15h dans le parc. Spectacles des 6 classes de l'école, jeux, tombola, boissons. Organisée par l'association des Loupiots et l'école.

Renseignements: 06 14 64 26 44

Tournois de Pétanque

Samedi 5 juillet Trophée Lucien Jaffard, à partir de 14h, vendredi 18 juillet (nocturne) au terrain de pétanque, près des garages municipaux.

Renseignements : 05 56 62 64 41

Vide-grenier

Dimanche 6 juillet, toute la journée autour de l'église. 2,50 euros le mètre linéaire pour les adultes (1,50 euro pour les enfants). S'inscrire à l'avance.

Inscriptions : 06 20 35 23 27

Les associations, un atout pour le village

Ces trois derniers mois, 4 nouvelles associations se sont créées sur Loupiac : Big Well, Ciné 16, Loupiac-Horizon et Un temps pour soi. Nous en sommes heureux car cela démontre le dynamisme des habitants, leur volonté de s'impliquer dans la vie du village.

Le journal municipal est au service de toutes les associations pour communiquer leur agenda ou les informations qu'elles jugent utiles. Un forum des associations sera organisé par la municipalité le 13 septembre 2008 pour permettre à la population de découvrir plus précisément les multiples activités qu'elles proposent.